

» Il ne sera point donné de grappes de raisin avec l'Eucha-  
 » ristie; on les bénira séparément comme des prémices, et  
 » l'on n'offrira plus sur l'autel du miel et du lait.

» Il est défendu de mêler de l'eau au vin de la communion;  
 » de présenter dans le temple de la viande cuite; de pren-  
 » dre pour aliment des œufs et du fromage les dimanches et  
 » les samedis du Carême, et de manger du sang de quelque  
 » animal que ce soit, sous peine de déposition pour les clercs  
 » et d'anathème pour les laïques. — La semaine de Pâques  
 » doit être passée en fêtes et en dévotions, et l'on n'assistera  
 » point aux spectacles publics.

» Nous condamnons les repas appelés agapes, parce que dans  
 » ces banquets, où les coupes brillantes se vident en l'hon-  
 » neur du Christ, de la Vierge et des saints, sous les voûtes  
 » mêmes de l'église, la licence a remplacé la charité que les pre-  
 » miers chrétiens apportaient à ces festins religieux. — Nous  
 » défendons de vendre comme on le fait dans les basiliques  
 » des aliments, des liqueurs et toutes autres marchandises;  
 » et nous déclarons anathème à l'homme et à la femme que  
 » des embrassements criminels rendraient adultères dans le  
 » sanctuaire. — Défense de faire entrer la brute dans la de-  
 » meure de Dieu, excepté en voyage et par nécessité absolue,  
 » pour la mettre à couvert de l'orage.

» Nous défendons de maculer, de lacérer les livres de  
 » l'Écriture sainte ou des Pères et de les vendre aux mar-  
 » chands de parfums, à moins qu'ils ne soient incorrects ou  
 » déjà détruits par les vers. — Il ne sera fait aucune marque  
 » de la croix sur les dalles ou sur la terre foulée par les pieds  
 » de l'homme, et il est ordonné expressément de représenter

» le Christ sous la forme humaine, comme étant préférable  
 » à celle de l'agneau, que lui donnent encore les peintres et  
 » les statuaires.

» On chantera dans le temple sans élever la voix. — Les  
 » cantiques ne renfermeront que des expressions convena-  
 » bles, et l'on ne lira plus les scandaleuses légendes des con-  
 » fesseurs et des martyrs, fables inventées par les ennemis  
 » de la vérité, qui ont voulu déshonorer la mémoire des saints  
 » que l'Église vénère.

Le synode défendit ensuite les jeux de hasard, la danse sur les théâtres, les bouffonneries, les combats contre les animaux, et les jongleries des saltimbanques qui se prétendaient possédés du diable. Il condamna à six ans de pénitence les devins, les meneurs d'ours, les diseurs de bonne aventure, et les vagabonds qui sous le froc des ermites portaient de longs cheveux et des vêtements noirs. Les Pères refusèrent de tolérer l'usage des travestissements comiques, satiriques, tragiques; ils proscrivirent la danse publique des courtisanes, les invocations que le peuple adressait à Bacchus à l'époque de la maturité des raisins, et les bacchanales que les vendangeurs exécutaient après les travaux de la journée. Ils défendirent aussi d'allumer, aux nouvelles lunes, des feux de chaume devant les habitations, antique usage que les peuples avaient respecté. Ils abolirent la coutume de donner des gâteaux aux fêtes de Noël pour célébrer l'heureuse délivrance de la Vierge, prétendant que les Pères et les assemblées œcuméniques avaient décidé que Marie était devenue mère sans accomplir l'acte de l'enfantement. Il fut défendu aux prêtres de bénir des unions incestueuses, entre un père

et ses filles, entre un frère et ses sœurs, entre ceux qui tenaient des enfants sur les fonts de baptême, entre les beaux-frères et les belles-sœurs, entre les catholiques et les hérétiques. Enfin, l'assemblée défendit, sous peine d'excommunication, de faire des peintures immorales, de friser ses cheveux, et de se plonger dans les bains avec des courtisanes.

Justinien souscrivit de sa main à tous les canons dressés par le concile; la place de la souscription du pape fut seule laissée en blanc; les patriarches d'Alexandrie, de Constantinople, d'Antioche, tous les évêques, et même les légats de la cour de Rome, apposèrent leurs signatures au bas des actes. Les décrets furent ensuite adressés au saint-père, qui refusa de les approuver, déclarant qu'ils étaient attentatoires à l'autorité et à la dignité de son siège.

L'empereur, furieux de la résistance du pontife, qui rendait ainsi inutiles plusieurs mois de grands travaux, envoya Zacharie, son protospathaire, pour enlever Sergius. Mais le pape, instruit de ces projets, fit distribuer de l'argent aux milices de Ravenne, du duché de la Pentapole et des provinces voisines, et avec leur appui il entreprit de s'opposer à la volonté de Justinien. Les soldats, toujours dociles et soumis à ceux qui les payent, suivirent fidèlement les instructions du pontife; le jour même de l'arrivée du protospathaire ils pénétrèrent dans la ville sainte, remplissant l'air de leurs clameurs, et vinrent menacer l'envoyé du prince jusque sous les fenêtres de son palais. Zacharie, effrayé de cette manifestation, se sauva de sa demeure, accourut au Vatican, et vint se réfugier dans la chambre du saint-père, le priant avec larmes de le garantir de la fureur des troupes.

Au même instant l'armée de Ravenne, qui avait reçu également les ordres du clergé, entra par la porte de Saint-Pierre, et s'avancant jusqu'au palais de Latran, demanda à grands cris à voir Sergius. Les portes ayant été fermées à l'approche des soldats, ils menacèrent de les enfoncer. Alors le protospathaire, ne voyant aucune issue pour échapper au danger, se précipita sous le lit du pontife et se blottit comme un insensé dans l'angle le plus reculé. Le pape rassura le malheureux Zacharie; ensuite il ordonna de faire entrer la milice dans la cour du palais, et se présentant sur le seuil de la basilique de Théodore, il se dirigea vers la chaire des apôtres, afin que tout le monde pût l'apercevoir. Il reçut avec honneur les citoyens et les soldats, apaisa les esprits, et congédia les troupes en les assurant que sa liberté n'était plus menacée. Cependant le tumulte ne cessa entièrement qu'après l'expulsion de l'envoyé de l'empereur.

Quelques années après ces événements, Pépin d'Héristel, maire du palais à la cour de Dagobert III, entreprit de convertir au christianisme les peuples de la Frise; à cet effet, il envoya dans la ville sainte Wilbrod, apôtre zélé, pour le faire ordonner évêque de ces nations barbares. Sergius ayant reçu les présents et les lettres de Pépin, consacra Wilbrod métropolitain d'Utrecht, sous le nom de Clément, et lui vendit un grand nombre d'images et de reliques pour les exposer à l'adoration des nouveaux fidèles dans les temples païens qui déjà étaient transformés en églises.

A la même époque, Vitiza, roi d'Espagne, refusa au pontife le tribut que les souverains de cette province payaient au saint-siège; il défendit à ses sujets, sous peine de mort,

de reconnaître l'autorité des papes; et Sergius, dont l'habileté venait de ramener à l'obédience l'archevêque d'Aquilée, échoua devant la fermeté du monarque espagnol, dont les Églises ne relevèrent plus de la métropole latine.

Nous ne terminerons pas la vie de Sergius sans raconter comme un nouvel exemple de l'impudence et de la fourberie des moines, le miracle éclatant dont saint Adhelme prétend avoir été témoin, pendant un séjour qu'il fit à la cour du saint-père, et qu'il rapporte ainsi dans ses actes : « Le pape » venait d'être accusé d'incontinence et même d'adultère par » des prêtres hérétiques, qui offraient de fournir les preuves » du crime, et de présenter la jeune religieuse dont il avait » abusé; mais Dieu se plut à confondre la calomnie des mé- » chants, et comme ils lui apportaient un enfant né depuis » huit jours, qu'ils soutenaient être son fils, le pape le déposa » dans mes mains, et lui répandit l'eau régénératrice sur le » front. La cérémonie du baptême étant achevée, il m'or- » donna, en présence de tous les assistants, de demander à » l'enfant qui était son père. J'interrogeai le nouveau-né avec » un cœur rempli de zèle, et par la volonté de Dieu, il me » répondit : « Le pontife Sergius n'est point mon père!!!... »

Le pape mourut dans le mois de septembre 701, après un règne de quatorze ans : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Plusieurs auteurs assurent qu'il est le premier pontife qui ait fait chanter au canon de la messe ces paroles : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez » pitié de nous. » Il répara plusieurs basiliques, et dans l'une d'elles il fit construire un magnifique tombeau, où il déposa le corps du bienheureux saint Léon.

## HISTOIRE POLITIQUE

### DU SEPTIÈME SIÈCLE.

Considérations sur l'histoire du septième siècle. — Réflexions sur le développement du christianisme dans l'Occident. — Moïse, Jésus et Mahomed, descendants d'Abraham. — Histoire de Mahomed. — Sa patrie et sa famille. — Enfance miraculeuse du révélateur. — Mariage du Prophète. — Ses voyages et ses études. — Il place la pierre noire dans le temple de la Kaabah. — Jalousie des chefs de sa tribu. — Apparition de l'ange Gabriel. — Mahomed reçoit de Dieu la mission de prêcher le Koran. — Persécutions contre le Prophète. — Prédications de Mahomed. — Les Koreïschites veulent assassiner l'envoyé de Dieu. — Fuite de Mahomed ou l'Hégire. — Mahomed à Médine. — Guerres et victoires du Prophète. — Mahomed s'empare de la Mekke et détruit les idoles du temple de la Kaabah. — Mort du Prophète. — Il est sanctifié par ses sectateurs. — Sa doctrine. — Paradis voluptueux de Mahomed. — Histoire de l'empire d'Occident au septième siècle. — Cruautés de l'empereur Phocas. — Chosroës II lui déclare la guerre. — Les crimes du tyran Phocas soulèvent l'indignation des grands et du peuple. — Héraclius se rend maître de l'empire. — Ses exploits. — Sa mort. — Constantin III succède à Héraclius. — Il meurt empoisonné par l'impératrice Martine, sa mère. — Martine place sur le trône Héracléonas. — Le sénat de Constantinople condamne l'infâme Martine à avoir la langue arrachée et fait couper le nez au jeune Héracléonas. — Constant II monte sur le trône d'Orient. — Vices de cet empereur. — Constantin IV parvient à l'empire. — Les musulmans font de grandes conquêtes dans l'Asie-Mineure. — Mort de Constantin IV. — Justinien II,